

Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2006/2637(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur le processus de paix en Espagne		
Sujet 7.30.20 Lutte contre le terrorisme		
Zone géographique Espagne		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
25/10/2006	Résultat du vote au parlement		
25/10/2006	Débat en plénière		
25/10/2006	Décision du Parlement	T6-0439/2006	Résumé
25/10/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2006/2637(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Étape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B6-0527/2006	25/10/2006	EP	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0439/2006	25/10/2006	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2006)5316-2	23/11/2006	EC	

Résolution sur le processus de paix en Espagne

Le Parlement européen a adopté par 321 voix pour, 311 voix contre et 24 abstentions, une résolution sur le processus de paix en Espagne, déposée à la suite de déclarations du Conseil et de la Commission par les groupes PSE, ALDE, Verts/ALE et GUE/NGL.

Le Parlement fait sienne la déclaration du Conseil européen des 23 et 24 mars 2006, sous la présidence autrichienne, par laquelle le Conseil européen a accueilli avec satisfaction les rapports du président du gouvernement espagnol concernant le cessez-le-feu permanent annoncé par le groupe terroriste ETA. Il souscrit à la communication du 22 mars 2006 de M. Josep Borrell, Président du Parlement européen, dans laquelle il a annoncé qu'il s'agissait d'une bonne nouvelle pour la société espagnole et l'ensemble de l'Europe. Il demande au Conseil et à la Commission de prendre les mesures appropriées.

Le Parlement condamne la violence, car elle est inacceptable d'un point de vue moral et totalement incompatible avec la démocratie. Il soutient la lutte contre le terrorisme ainsi que l'initiative de paix entreprise au Pays basque par les institutions démocratiques espagnoles dans le cadre de leurs compétences exclusives.